



N° ABMED/2026D/3324/DLVS/SSMUR/SA

Cotonou, le 22-04-2026

**ALERTE**

(Pour large diffusion)

**Du Directeur Général**

**A l'attention de :**

X	Membres de la Commission Nationale
X	Ordre des Pharmaciens
X	Ordre des Médecins
X	Grossistes-Répartiteurs
X	Fabricants
X	Syndicats
X	DGCI
X	DNSP
X	Pharmaciens d'officine
X	Programmes
X	Ordre National des Chirurgiens-Dentistes
X	OMS
X	Hôpital d'Instruction des Armées de Parakou
X	ARS
X	DGMHED

X	ANSSP
X	DDS
X	SNIGS
X	ANCQ
X	INMES
X	ROBS
X	Association des Consommateurs
X	CNHU
X	CHD
X	Hôpitaux de zones
X	Ordre National des Sages- Femmes
X	DCSSA
X	PSSP
X	Conseil de surveillance
X	FSS

**Objet :** Rappel de lot de la spécialité **Cielcef® 200mg comprimé boîte de 10**

**Texte :** À la suite d'une non-conformité constatée sur le lot « **SPT240015** » de la spécialité **Cielcef® comprimé 200mg boîte de 10** du laboratoire **CIEL-PHARMA PRIVATE LTD**, l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé (ABMed) ordonne le rappel des boîtes dudit lot. En effet, **les résultats obtenus lors des essais de dosage de la substance active présente dans ladite spécialité sont revenus non conformes aux spécifications techniques de référence.**

Aussi, voudrais-je, par la présente, inviter tous les établissements pharmaceutiques et toutes les formations sanitaires à **retirer de leurs stocks, les boîtes du lot susvisé et à les retourner, sans délai, aux Sociétés de Grossistes-Répartiteurs** pour les dispositions qui s'imposent.

J'attacherai du prix au strict respect de la présente alerte.



**Ampliations :**

- MS : ATCR
- Laboratoire CIEL-PHARMA PRIVATE LTD

**Dr Yossounon CHABI**  
Directeur Général